



Efficacité **T**ransition
Énergétique en Santé

Pays de la Loire

Parcours Énergie

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EN 5 ÉTAPES



ÊTRE MOTIVÉ



Si vous lisez ce document c'est que vous êtes motivé pour vous engager dans **une démarche pérenne de maîtrise de vos consommations d'énergie** !

Sans être expert de l'énergie, ce "parcours" vous permettra de mettre en place d'une **démarche d'économies d'énergie structurée en autonomie** et en vous appuyant sur les outils du dispositif ETE.

Suivez ces étapes avec rigueur et motivation et vous trouverez des actions simples et efficaces à mettre en œuvre pour réaliser **entre 10% et 20% d'économies d'énergie à très faible investissement** !



1



2



3



4



5

**CANDIDATER
AU DISPOSITIF
ETE**

**METTRE EN
PLACE UN
SUIVI
ENERGETIQUE**

**RÉALISER UN
ÉTAT DES
LIEUX & UN
ZONING DE
VOS
ÉQUIPEMENTS**

**METTRE EN
PLACE VOTRE
PLAN
D'ACTIONS
AVEC VOTRE
CME**

**SUIVRE,
MESURER
ET
PÉRÉNISER
LA
DÉMARCHE**



Pour aller plus loin ...

- Lire la "[Newsletter mensuelle](#)"
- Participer au "[Programme d'animation](#)" & "[Webinaires](#)"
- Fouiller la "[Base documentaire](#)"
- Regarder les fiches "[Boîtes à outils](#)"
- Regarder les fiches "[REX](#)"



0 ÊTRE MOTIVÉ !

- Une réelle motivation de la direction et de la maintenance est obligatoire & indispensable !
- Identifier les personnes ressources et s'assurer de l'adhésion de chacun(e) !
- S'engager à dégager du temps pour faire vivre et avancer la démarche !



Votre TO DO LIST

- Constituer son équipe "Énergie"
- Signer la "[Lettre d'engagement](#)" du dispositif ETE

1 CANDIDATER AU DISPOSITIF ETE

- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un Conseiller en Maîtrise de l'Énergie (CME).
- Bénéficier d'aides financières (études & outillage).
- Récolter des données sur votre établissement (administratif, contrat, travaux, ...) et ainsi mieux connaître votre patrimoine et vos consommations.



Votre TO DO LIST

- "[3 questionnaires](#)" en ligne à compléter
- Vous munir de vos factures d'énergie et de vos contrats d'exploitation et énergies (en cours)

2 METTRE EN PLACE UN SUIVI ENERGETIQUE

- Mettre en place un "Suivi énergétique" précis et efficace de vos consommations (indicateurs, dérives, choix année de référence, DJU, ...).
- Par la suite, cet outil permettra de mesurer les économies réalisées grâce à votre "Plan d'actions"
- Bien choisir votre année de référence pour le décret "Eco Énergie Tertiaire" (DEET).



Votre TO DO LIST

- Vous munir de vos factures d'énergie (énergies et eau) depuis 2010 (si possible)
- Télécharger et compléter l'outil "[Suivi énergétique](#)"



Le suivi énergétique est l'outil indispensable pour suivre les économies d'énergie réalisées grâce à vos actions. Il est indispensable pour une démarche pérenne.



3 RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX & UN ZONING DE VOS ÉQUIPEMENTS !

- Réaliser un "État des lieux" rapide et précis de vos équipements pour bien connaître votre parc.
- Réaliser un "Zoning" complet de vos installations hydrauliques et aérauliques pour comprendre le fonctionnement général.



Profitez de cette étape pour **faire le point avec votre prestataire maintenance** sur votre contrat d'exploitation. Il pourra aussi vous aider à réaliser votre état des lieux.



Votre TO DO LIST

- Vous munir de vos plans de masse (ou d'évacuation)
- Télécharger et compléter l'outil "[État des lieux](#)" des équipements
- Réaliser le "[Zoning](#)" de vos installations avec la fiche "Boite à outils"

4 METTRE EN PLACE VOTRE PLAN D'ACTIONS AVEC VOTRE CME

- Faire le point sur votre "Suivi énergétique", "Etat des lieux" et "Zoning".
- Validation de votre année de référence pour le DEET
- **Mettre en place un premier "Plan d'actions"**.
- Faire le point sur vos besoins et les aides financières disponibles (études & outillage).
- Étudier l'opportunité des énergies renouvelables.
- Mise en relation avec des experts (bureau d'études, délégataires CEE, professionnels de l'énergie, ...).



Votre TO DO LIST

- Avoir réalisé les étapes précédentes
- Télécharger et s'appropriier l'outil "[Plan d'actions](#)"
- Aller chercher de l'information dans la "[Base documentaire](#)"
- Programmer un point avec votre "[CME](#)"

5 SUIVRE, MESURER ET PÉRÉNISER LA DÉMARCHE

- Faire évoluer votre "Plan d'actions" et votre "Suivi énergétique" avec l'équipe "Énergie".
- Programmer des points d'avancement réguliers avec votre CME : Tous les 2 ou 3 mois !
- Valoriser les économies d'énergie réalisées (communication, investissement, affichage, ...)
- Sensibiliser vos salariés à la démarche



Votre TO DO LIST

- Mettre à jour vos outils : "Plan d'actions" et votre "Suivi énergétique"
- Organiser des réunions avec l'équipe "Énergie" régulièrement
- Rester en veille avec "[Offre de service globale](#)" ETE